

Sommaire

Droits et libertés – Les chiffres du jour – Vie syndicale
CUBA: campagne pour le prix Nobel de la paix
LIBAN: lettre de la FENASOL
Tract : « SE MOBILISER POUR CONSTRUIRE L'AVENIR »

(Page 1)
(Page 2)
(Page 3)
(Page 4)



L'actualité du ministère

N° 382 du 03 septembre 2020 des industries chimiques

L'agenda

08 SEPTEMBRE 2020

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES SYNDICATS
DE LA FNIC-CGT
À MONTREUIL**

**41^e
CONGRÈS**

**LOUAN – 30 NOVEMBRE AU 04 DÉCEMBRE 2020
DE LA CONVERGENCE À LA VICTOIRE**

RÉUNIONS PARITAIRES À VENIR

09/09	DROGUERIE - CSP
09/09	CHIMIE - Jury CQP
09-10/09	PLASTURGIE - CPPNI
22/09	CAOUTCHOUC - CPPNI
23/09	FRANCE CHIMIE - CPNE
22-23/09	PLASTURGIE - CNPE
24/09	INDUSTRIE PHARMA CPPNI
24/09	PETROLE - CPNE
29/09	FRANCE CHIMIE CSP/SPP

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.84.21.33.00 -
<http://www.fnic-cgt.fr> -
E-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine
Bimensuel - 1,06 €

ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 1020 S 06566
Imprimé par nos soins

Droits & libertés

LE TAUX DE DERNIER RESSORT

Le décret n° 2020-1066 du 17 août 2020 poursuit le travail d'harmonisation et de simplification des procédures en matière civile. Il modifie l'article D. 1462-3 du Code du travail en portant le taux de dernier ressort de 4 000 € à 5 000 €, à l'instar de ce qui a déjà été opéré à compter du 1er janvier 2020..

Cas n° 1 : le montant de la demande dépasse 5 000 euro.

Un jugement du Conseil des prud'hommes ne peut faire l'objet d'un appel que si le montant de la demande dépasse 5 000 €, (article D.1462-3 du Code du travail).

Cas n° 2 : le montant de la demande est inférieur à 5 000 €

Si le montant de la demande est inférieur à

5 000 €, l'appel n'est, en principe, pas possible. Il existe toutefois une exception lorsqu'il s'agit d'une demande qui n'est pas quantifiable c'est-à-dire quand le jugement concerne ou comprend une demande qui ne peut être chiffrée précisément. Par exemple :

- la suppression d'une sanction disciplinaire ;
- une demande d'annulation d'une clause de non-concurrence ;
- une demande d'application de la convention collective...

Ce nouveau taux est applicable aux instances introduites devant les conseils de prud'hommes à compter du 1er septembre 2020.

26 %

des foyers infectieux liés au covid-19 sont signalés dans les entreprises selon le point épidémiologique du 20 août de Santé Publique France. A l'inverse, aucun foyer n'a été détecté suite aux raves parties de cet été.

Orga & Vie syndicale

Comme chacun le sait, le congrès de notre Fédération aura lieu **du 30 novembre au 4 décembre 2020**. Pour que la réussite de notre congrès soit totale, **il est indispensable que chacun de nos syndicats s'inscrive au plus vite pour participer**, mais pas seulement.

Le congrès, c'est un moment pour débattre et fixer les orientations de la Fédération pour les 3 prochaines années. **Chaque syndiqué doit avoir son mot à dire sur ces orientations. Il revient à nos syndicats de donner cette possibilité à chacun de s'exprimer en organisant des réunions de préparation et des débats les plus larges possible.**

C'est à ce prix que nous serons au plus près

des préoccupations et attentes de chacun de nos camarades dans nos syndicats.

Nos orientations seront d'autant mieux portées qu'elles auront été le fruit des échanges et réflexions avec les adhérents. Chaque syndicat devra ensuite donner un mandat clair au délégué qui portera les voix du syndicat lors des votes du congrès.

Chaque syndicat devra faire parvenir ses amendements au document d'orientation au moins 2 semaines avant le congrès

La Fédération organisera également, dans les prochaines semaines, des réunions en régions afin de préparer au mieux notre 41^{ème} congrès.



PRÉPARATION POLITIQUE DU CONGRÈS FÉDÉRAL

Activité internationale

PRIX NOBEL DE LA PAIX



AUX BRIGADES MEDICALES CUBAINES

Le prix Nobel de la Paix récompense « la personnalité ou la communauté ayant le plus ou le mieux contribué au rapprochement des peuples, à la suppression ou à la réduction des armées permanentes, à la réunion et à la propagation des progrès pour la paix » selon les volontés définies par le testament d'Alfred Nobel. Cela comprend la lutte pour la paix, les droits de l'homme, l'aide humanitaire et la liberté.

Avec ce rappel, la demande qui s'exprime avec force dans le monde pour que les brigades médicales cubaines Henry Reeve se voient attribuer le prix Nobel de la Paix apparaît plus qu'en accord avec l'objet de cette nomination prestigieuse.

Cuba, dans le contexte si difficile de la pandémie du Covid-19 qui a frappé et frappe le monde entier, faisant des milliers de victimes, a pu dépêcher, dans les pays qui en faisaient la demande, près de 30 brigades médicales, appelées brigades Henry Reeve, du nom d'un jeune combattant états-unien, venu combattre aux côtés des Cubains et mort à Cuba en 1876.

Ces brigades médicales spécialisées dans les situations de désastres, de catastrophes et de graves épidémies, créées en 2005 par Fidel Castro, sont intervenues dans de nombreux pays du monde pour apporter leur savoir-faire, aider les équipes médicales locales, et sauver des milliers de vies humaines.

Aucun pays du monde n'a pu apporter un tel soutien humanitaire dans la lutte contre cette pandémie.

Partout où ces brigades sont intervenues et interviennent encore, elles sont saluées et honorées pour leur dévouement, leur professionnalisme, leur engagement sans faille.

L'aide humanitaire exceptionnelle de ces brigades Henry Reeve, face à la pandémie du coronavirus, est donc particulièrement en accord avec la récompense et la reconnaissance du prix Nobel de la Paix.

Le prix Nobel de la Paix est attribué à Oslo, en Norvège, par un Comité norvégien créé spécialement pour cette branche du Nobel.

Nous pourrions ajouter que, aux côtés de Cuba, la Norvège a été un acteur important dans le processus de paix qui s'est tenu à la Havane entre 2012 et 2016, pour aboutir aux accords de paix entre les forces gouvernementales colombiennes et les FARC et qui ont valu au président colombien de l'époque, Juan Manuel Santos, le prix Nobel de la Paix en 2016.

La FNIC-CGT, avec l'appui de nombreuses personnalités et d'autres associations, soutient cette demande d'attribution du prix Nobel de la Paix aux brigades médicales cubaines Henry Reeve.

Ce serait une juste reconnaissance de l'engagement qu'elles ont apporté au service de l'aide humanitaire dans le monde..

La FNIC-CGT

appelle l'ensemble de ses syndicats à participer à toutes les initiatives demandant l'attribution du prix Nobel de la Paix aux brigades médicales cubaines Henry Reeve.

Actualité internationale

FEDERATION NATIONALE
DES SYNDICATS DES
OUVRIERS ET DES EMPLOYES
AU LIBAN



الإتحاد الوطني
لنقابات العمال والمستخدمين
في لبنان

Cher Mr. Le Secrétaire General de la FNIC CGT Emmanuel LEPINE,
Chers camarades,
Chers frères et soeurs
Nous ne trouvons pas les mots pour vous remercier pour votre support et confiance. La solidarité internationale est imminente à notre peuple et surtout la classe ouvrière qui a subi les dommages de cette dernière exposition que nous n'arrivons pas à décrire. Une catastrophe qui s'est ajoutée à la souffrance et les entraves qui font face au peuple libanais qui devient de plus en plus dépourvu de ces droits fondamentaux. Notre lutte contre la corruption et le système communautaire arbitraire obsolète nous pousse au bout. Nous profitons de votre publication pour lancer de nouveau la collection des dons sur les réseaux sociaux. Nous tenons à vous remercier pour votre don, les besoins sont divers, nous faisons notre mieux afin de pouvoir distribuer les aides et subventions les plus requises. Votre contribution de 10000 Euros nous est précieuse, nous engageons nos efforts à assister les gens de la manière la plus rapide. Nous entamons la distribution des subventions alimentaires et d'hygiène le plus rapidement que possible afin de créer une réponse rapide aux nécessités humanitaires des travailleurs et du peuple Libanais.
Merci beaucoup!
Président de la fédération nationale des syndicats des employés et ouvriers au Liban FENASOL
Castro Abdallah
Vice président de la FENASOL
Tahsin Jaber
Trésorier de la FENASOL
Ali Ayyoub
Responsables des relations internationales à la FENASOL
Ghassan Hijazi

13/8/2020



Wata Al Msaybeh- Immeuble Samir Al Zouheiri- B.P. 733 Beyrouth - Liban - Tel: +961 1 707543 - Telefax: +961 1 816 165
وطى المصيطبة، قرب الضمان - بناية سمير الزهيري - ص.ب: 733 بيروت - لبنان - هاتف: +9611707543 - تليفاكس: +9611816165
E-mail: fenasol@gmail.com - fenasol@live.com - fenasol@yahoo.com



SE MOBILISER POUR CONSTRUIRE L'AVENIR !

Pas de doute, le gouvernement CASTEX poursuivra la politique de ses prédécesseurs avec le **chantage à l'emploi, l'allongement du temps de travail, la baisse des salaires par la mise en place d'APC** (Accord de Performance Collective).

Le gouvernement met en avant son arsenal pour détruire massivement les emplois, les droits des salariés et leurs conquises sociales au profit des politiques patronales mortifères : cela se traduit encore par la précarisation et des sacrifices pour les jeunes, les salariés actifs et retraités, et les privés d'emplois.

Dans l'industrie, la casse de milliers d'emplois se poursuit avec un patronat soutenu par le gouvernement à grands coups d'exonérations de cotisations sociales, d'aides diverses et variées, de déréglementation du travail, de plans de départs volontaires, d'accords de performance collective, de dégradations des conditions de travail.

Sur la retraite, on annonce une nouvelle consultation en fin d'année et début 2021. Mais sur le fond pas de changement sur le projet de remise en cause de notre système de retraite basé sur la solidarité, ce qui impactera, de fait, la durée de cotisation et la durée du travail, **en diminuant les recettes, en refusant une réelle prise en compte des situations de pénibilité** : nous serons toutes et tous amenés à travailler plus pour gagner moins.

Et comme si cela ne suffisait pas, ils **enfoncent le clou en maintenant également la loi régressive de l'assurance chômage qui durcit drastiquement les conditions d'attribution des indemnités**. Cette loi abjecte vise à culpabiliser les victimes du système capitaliste et les oblige à prendre un emploi, le plus souvent moins bien rémunéré et en inadéquation avec leurs formations et expériences. **En tout état de cause, si cette loi était appliquée, elle aurait pour conséquence immédiate de plonger des dizaines de milliers de foyers dans la misère.**

D'autres choix sont possibles, la semaine de 32 h, le SMIC à 1900 euros, le 100 % Sécu, le renforcement de notre Sécurité sociale, avec notre système de retraite solidaire. L'assurance chômage doit jouer pleinement son rôle en garantissant un revenu de remplacement pour tous, y compris les jeunes, sans condition de seuils d'accès.

Les mobilisations et la construction des luttes ne peuvent plus attendre. Partout dans les entreprises et les services, les cahiers revendicatifs doivent être élaborés. Partout nous devons organiser des assemblées générales des travailleurs pour décider des modalités d'action afin d'avoir une rentrée combative et victorieuse. **La crise sanitaire a démontré, pour ceux qui en doutaient encore, que ce sont bien les travailleurs qui créent les richesses.**

C'EST TOUT LE SENS DE L'APPEL À LA MOBILISATION ET À LA GRÈVE DU



17 SEPTEMBRE



POUR LA FNIC-CGT,

**C'EST DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE, AVEC TOUS LES SALARIÉS,
QUE NOUS GAGNERONS CE MONDE DE DEMAIN**